

PRESENCE AUX SECRETARIATS :

- ❖ **Châteauneuf :** *Lundi* 9h00 - 12h30
Jeudi 9h15 - 16h00
- ❖ **Segonzac :** *Mardi* 8h30 - 12h30,
Mercredi 8h30 - 12h30 / 14h00 - 16h30
Jeudi 9h00 - 12h00
Vendredi 8h30 - 12h30

/// **PRETRE :** Père Mariusz Misiaszek Tél : 06 47 57 48 91
misiaszek.mariusz@gmail.com

- ❖ **Paroisse de Châteauneuf :**
2, rue du docteur Raoul Audebert

tél. : 05 45 66 22 26
paroisse.chateauneuf@dio16.fr
www.charente.catholique.fr/paroissechateauneuf

- ❖ **Paroisse de Segonzac :**
1, rue Jean d'Hermy

tél. : 05 45 83 40 07
paroisse.segonzac@dio16.fr
www.charente.catholique.fr/paroissesegonzac



Saint-Pierre à Lignières-Sonneville



Saint-Martin à Graves St Amant

Les Saints-Patrons de nos églises

Participation libre aux frais d'impression de la Feuille, à votre convenance - Boîte de collecte à votre disposition dans l'église - Merci

La communion des Saints

Le mois de novembre commence avec la Solennité de Tous les Saints. Dans le passage de l'Écriture qui nous est proposé pour méditer sur la réalité de la Communion des Saints, l'auteur de l'Apocalypse s'exclame : « ...j'ai vu une foule immense, que nul ne pouvait dénombrer... ». Nous sommes ainsi à chaque instant de notre existence entouré et porté vers la béatitude éternelle par cette immense nuée de témoins. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus affirmait avant de mourir : « Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre ».

L'Église est en fait l'assemblée de tous les saints actuels et futurs. Tous les membres de l'Église et donc nous aussi, nous formons un seul corps. Comme dans un corps humain ainsi dans le Corps du Christ, les biens de chacun sont communiqués aux autres. Cette communication des biens est possible grâce à l'Esprit Saint. Nous pouvons dire que tous ces biens constituent un fond commun accessible à tous. Quels sont alors ces biens que nous pouvons partager. Les Actes des Apôtres nous disent que dans les premières communautés chrétiennes « les frères étaient assidus :

- à l'enseignement des Apôtres

- à la communion fraternelle
- à la fraction du pain
- aux prières.

L'enseignement des apôtres transmet la foi en Jésus-Christ. Ainsi le premier bien que nous ayons tous en commun c'est Jésus-Christ. Cette foi est vécue dans un autre bien, à savoir la fraternité et elle est reçue dans les sacrements.

Saint-Paul nous parle de la diversité des dons de l'Esprit Saint qu'il distribue parmi les fidèles pour édification du Corps. Il y a, dit-il, la diversité des dons mais c'est le même Esprit, diversité des ministères mais c'est le même Seigneur, diversité d'opérations mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous.

À chacun de nous, la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun. Ainsi la communion des Saints s'exprime par la communion des charismes de chacun qui profite à tous. Cela veut dire que tout ce qu'un chrétien possède, il doit le regarder comme un bien commun avec tous et être toujours prêt à venir au secours de celui qui est dans la nécessité.

Puisque la Providence le veut ; ainsi je souhaite à nous tous de nous laisser porter, à travers la vie dans ce monde et selon le charisme propre reçu du Seigneur, vers la béatitude éternelle.

Joie, Paix, Courage et Confiance !
P. Mariusz Misiaszek